

Module 3 - Expertise Paie (BP3W)

BP3W

POUR DE L'INTRA, NOUS CONSULTER

A distance - Sychrone

Objectifs

A l'issue de la formation les participants :

- auront compris toutes les spécificités des calculs de paie liés à des situations complexes,
- sauront contrôler, calculer, justifier et expliquer toutes les lignes d'un bulletin de paie et leurs particularités.



Public Visé

Gestionnaires ou Responsables Paie



Pré Requis

Expérience en paie, ou avoir suivi les Formations BP1 et BP2

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Maîtriser les calculs de paie liés à des situations complexes et particulières.

Contrôler la conformité des différentes rubriques d'un bulletin de paie.

Calculer les éléments de rémunération et les cotisations sociales dans des cas particuliers.

Justifier et expliquer l'ensemble des rubriques d'un bulletin de paie

Parcours pédagogique

Introduction

- Rappels sur les sources de Droit du Travail et sur les calculs essentiels du Bulletin de Paie
- Les dernières Lois et Jurisprudence autour de la Paie

Maîtriser les calculs de la Rémunération Brute

- Rappel sur le calcul des absences en Paie : les différentes unités de temps
- Rappel sur les différentes organisations du Temps de Travail
- Les Accords : RTT, Annualisation, Modulation, Forfaits Jours
- Les Heures Structurelles
- Les heures supplémentaires éligibles à exonérations TEPA et RGDU
- L'activité Partielle
- La rémunération des Contrats en Alternance,
- La rémunération des Stagiaires

Cas pratiques : Calcul du temps de travail effectif dans des situations diverses, droits à exonérations

Les Cotisations Sociales

- Rappel sur proratisation et neutralisation du Plafond de Sécurité Sociale, et calculs T1 T2
- Régularisation progressive de la CET (AGIRC - ARRCO)
- Les Cas particuliers des Rappels de Paie : le Fait Générateur
- La RGDU (Ex-Réduction Fillon), régularisation mensuelle, SMIC ajusté
- Application des réductions de Cotisations pour Heures Supp., impact fiscal, impact CSG
- Assiette de CSG, Limites du droit à Abattement, régularisation progressive, principe de déductibilité fiscale partielle
- Réintégration Sociale et Fiscale
- Limite d'exonération Sociale et Fiscale des Indemnités de Départ : ILL, ICL, Indemnité supplémentaire, Transaction

Cas pratiques : Cas complexes d'application du régime social et du régime fiscal

Le bas de Bulletin

- L'affichage des montants obligatoires

Méthodes pédagogiques

Dès l'inscription

Vous créez votre espace sur ADP Formation
Vous répondez au questionnaire de pré-positionnement
Vous précisez vos attentes sur le module
Nous optimisons le contenu de votre formation

Pendant la formation

Nous vous accompagnons pour acquérir confiance et autonomie dans l'utilisation de notre outil de contrôle de paie :
Via des explications
Via des exercices pratiques
Vous participez activement pour monter en compétences rapidement et sans erreur
Vous répondez à l'exercice d'évaluation des connaissances

Après la formation

Vous recevez et complétez le questionnaire de satisfaction
Vous recevez une attestation de fin de formation
Vous complétez l'auto-évaluation post formation 3 mois après
Nous analysons vos réponses
Nous optimisons notre offre de formation

Moyens pédagogiques

Documentations pédagogiques mise à disposition après la formation :

Support client téléchargeable / Guides d'utilisation (Populations & Profils)

Moyens techniques :

Nos salles ne sont dédiées qu'à la formation en présentiel et en distanciel. Un support de cours et/ou un livret participant sont remis en fin de session de formation à chaque stagiaire.
Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à prendre contact avec notre équipe dédiée.

Qualification Intervenant·e·s

Formateurs : Spécialistes de la paie française et des offres ADP, ils vous facilitent la prise en main des outils

Méthodes et modalités d'évaluation

Pour que les évaluations soient pertinentes et de qualité, votre participation et vos réponses sont indispensables :

Questionnaire de pré-positionnement et test d'évaluation à chaud
Exercices attestant, tout au long de votre parcours et en fin de formation, de votre capacité à utiliser l'outil ADP sur chacun des objectifs pédagogiques
Auto-évaluation à froid sur votre usage de l'outil

Modalités d'accessibilité handicap

"Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Découvrez toutes les informations sur les conditions d'accueil des stagiaires en situation de handicap dans notre livret."



Durée

14.00 Heures 2 Jours De 3 à 8 Personnes

Effectif



Tarifs

Inter (Par personne) : 650.00 € HT
Intra (Par jour) : 1 870.00 € HT



Contactez-nous !

Service Formation Client

Tél. : 0806230101

Mail : formationclient@adp.com